

**BUDGET ET PLAN DE FINANCEMENT**

Durée 3 mois selon réception et montants des fonds. Fin : déc. 2025.

<b>I. SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE</b>	CHF		FCFA
<b>1. REFECTION DU POTAGER COMMUNAUTAIRE</b>			
1. a. CLOTURE 320m	4 263		2 750 000
1. b. RESERVOIRS ET PLATEFORME 2x 5'000 lt	2 635		1 700 000
1. c. INSTALLATION SOLAIRE ET POMPE	4 108		2 650 000
1. d. PLOMBERIE ET SYST. IRRIGATION goutte à g.	1 535		990 000
1. e. APPROFONDIR 2 PUITES	574		370 000
<b>SOUS-TOTAL POTAGER</b>	<b>13 113</b>		<b>8 460 000</b>
<b>2. CONGELATEUR SOLAIRE</b>	<b>2 558</b>		<b>1 650 000</b>
pour produits de la pêche			
<b>3. BARQUE COMMUNAUTAIRE</b>	<b>11 625</b>		<b>7 500 000</b>
et réparation ancienne barque			
<b>II. EDUCATION ET SANTÉ</b>			
<b>4. FORMATION DE FEMMES</b>	<b>2 015</b>		<b>1 300 000</b>
en santé communautaire et parturition			
<b>5. REFECTION CASE DE SANTÉ</b>	<b>4 185</b>		<b>2 700 000</b>
<b>6. REFECTION ECOLE DU VILLAGE</b>	<b>5 735</b>		<b>3 700 000</b>
<b>SOUS-TOTAL I + II</b>	<b>39 231</b>		<b>25 310 000</b>
<b>7. IMPREVUS</b>	<b>3 923</b>	<b>10%</b>	<b>2 531 000</b>
<b>SOUS-TOTAL I + II + 7</b>	<b>43 154</b>		<b>27 841 000</b>
<b>8. PARTICIPATION LOCALE</b>	-	<b>4 315</b>	<b>-10% - 2 784 100</b>
<b>SOUS-TOTAL I + II + 7 + 8</b>	<b>38 838</b>		<b>25 056 900</b>
<b>III. CHARGES DE MISE EN OEUVRE TERRAIN</b>			
a. Voyages, déplacements, hébergement	1 550		1 000 000
b. Maîtrise d'œuvre	1 550		1 000 000
c. Gestion et coordination	3 875		2 500 000
d. Comptabilité et reporting	2 325		1 500 000
e. Audit et services externes	775		500 000
<b>SOUS-TOTAL CHARGES PROJET</b>	<b>10 075</b>		<b>6 500 000</b>
<b>SOUS-TOTAL GENERAL</b>	<b>48 913</b>		<b>31 556 900</b>
<b>9. FRAIS USHAGRAM SUISSE</b>	<b>4 891</b>	<b>10%</b>	
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>53 805</b>		

**Plan de financement**

Nous demandons à la Commune le financement de 10% du projet, soit : 5'400 Fr.

Si nous ne devons réaliser que 45% de la recherche de fonds souhaitée, le projet sera quand même réalisable et bénéfique aux autochtones, avec des compromis et limitations.

Sur les 45 Communes du Canton, seules une 15aine nous financent, pas chaque année toutefois et avec des montants variables.

Nous avons soumis en même temps notre demande à tous nos bailleurs de fonds. Donc n'avons pas encore de réponse.

**Commentaires au budget**

- Cours FCFA – CHF avec marge prudentielle de 10% afin de pallier les fluctuations éventuelles. En cas de stabilité du cours, la différence est réinjectée dans les projets.
- 1.a. : avec ce début de financement la culture peut reprendre tout de suite
- 2 : ce poste modeste, réalisable en toute saison, participera déjà au soutien à l'activité piscicole
- 4, 5 et 6 : avec ceci, une amélioration notable peut être apportée à la vie du village
- Avec les postes cités couvrant juste 45% du budget, le projet peut être fonctionnel et viable.
- En cas de financement dépassant le budget, l'aménagement et l'équipement de base des salles de soins et de l'école peut être amélioré par rapport à la demande actuelle et le soutien au développement de la production artisanale prévue pour 2026 déjà engagée. Voir section 3.e. "Perspectives d'avenir".
- III. La mise en œuvre terrain comprend les déplacements et séjours, le site étant à 500km de notre base, la logistique d'approvisionnement, la maîtrise d'œuvre, la coordination et la gestion, la comptabilité, le reporting et l'audit locaux, soit 20% du budget.
- Les frais d'Ushagram Suisse ont été réduits à 10% au lieu des 12% habituels.

**Budget de l'association**

L'association n'a pas de budget propre. Elle transmet chaque année 90% des fonds reçus pour ses projets, le solde servant à son fonctionnement.

Ce "budget" varie donc chaque année, car nous ne savons jamais ce que nous allons recevoir, de qui, quand et pour quel projet parmi ceux soumis.